

Bernard Jomier met en place un plan de santé environnementale inédit en France

Bernard Jomier, adjoint à la Maire, soumettra au prochain Conseil de Paris le plan « Paris Santé Environnement ». Il vise à mieux comprendre et agir sur les enjeux sanitaires liés à l'environnement de vie, ainsi qu'à intégrer des objectifs d'amélioration de la santé des Parisiens dans le fonctionnement de la Ville et dans ses projets urbains.

« Paris Santé Environnement » est l'un des chantiers majeurs de la feuille de route confiée par Anne Hidalgo à son adjoint Bernard Jomier, en charge de la santé, du handicap et des relations avec l'AP-HP. Il s'agit d'un plan d'actions inédit pour une collectivité française, qui vise la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé à caractère environnemental.

« Paris a un tissu urbain et démographique très dense, qui expose les parisien-ne-s à de fortes pollutions. Le plan que je présenterai au prochain Conseil de Paris vise à mieux comprendre comment les facteurs de risques liés au cadre de vie affectent la santé des parisiens et notamment celle des plus fragiles. Il s'agit pour la Ville d'agir en amont, d'apporter des facteurs de corrections et de réduire les inégalités de santé constatées », explique l'adjoint à la Maire.

A la veille de la COP 21 et de l'accueil à l'Hôtel de Ville du colloque « Changement Climatique et santé » de la société française de santé environnementale (SFSE), Paris démontre ainsi son engagement à améliorer l'environnement de vie des parisiens et à intégrer les acquis de la recherche et leurs bonnes pratiques dans les politiques publiques parisiennes.

Transversal et concerté, ce plan mobilise plusieurs leviers d'actions :

- Mettre en œuvre un urbanisme favorable à la santé et réaliser des évaluations d'impacts santé sur des projets urbains structurants de la mandature.
- Mieux comprendre les enjeux de santé environnementale à Paris en renforçant les collaborations entre chercheurs et collectivité sur les risques environnementaux et leurs impacts santé à Paris et disposer de données opérationnelles intégrant le vécu des habitants par des diagnostics partagés locaux.

- Prévenir et suivre les affections respiratoires chez l'enfant, particulièrement touché par les questions de qualité de l'air.
- Développer une culture de la santé environnementale dès l'enfance en mobilisant le périscolaire.
- Créer un pôle de santé environnementale pour soutenir les initiatives citoyennes, associatives et économiques, faire le lien avec l'expertise des services parisiens et les chercheurs.
- Développer le service aux parisiens en matière de diagnostics d'environnement intérieur.
- Être une ville encore plus exemplaire dans la gestion des établissements recevant du public, de la commande publique et de la restauration collective, pour éliminer de l'environnement de vie des Parisiens les produits cancérigènes, mutagènes, reprotoxiques et les perturbateurs endocriniens, tout en progressant encore dans la protection de la santé des personnels de la Ville, notamment les professions exposées.

Contact presse : Barbara Atlan / presse@paris.fr / 01.42.76.49.61